
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 85-471 du 26 Novembre 1985

PORTENT NOMINATION DES MEMBRES ET DU
PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'OFFICE NATIONAL DU BOIS (ONAB)

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'Ordonnance N° 77-52 du 9 Septembre 1977, portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU le Décret N° 85-254 du 17 Juin 1985 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU le Décret N° 84-478 du 17 Décembre 1984 attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Développement Rural et de l'Action Coopérative (MDRAC) ;
- VU la Loi 82-008 du 30 Décembre 1982, régissant les rapports entre l'Etat, les Offices, les Sociétés d'Etat, les sociétés d'Economie Mixte et celles dans lesquelles l'Etat a une prise de participation et fixant leurs modalités de gestion ;
- VU le Décret N° 83-425 du 2 Décembre 1983 portant création et approbation des statuts de l'Office National du Bois ;
- SUR proposition conjointe du ministre de la Justice, Chargé de l'Inspection des Entreprises Publiques et Semi-Publiques et du Ministre du Développement Rural et de l'Action Coopérative ;
- LE Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 13 Novembre 1985 ;

D E C R E T E :

Article 1er.- Sont nommés Membres du Conseil d'Administration de l'Office National du Bois (ONAB), les personnes ci-après désignées :

- Pascal RATINVOH, Ingénieur du Développement Rural, Directeur du Projet Développement Forestier à la Direction des Eaux, Forêts et Chasse, représentant du Ministre du Développement Rural et de l'Action Coopérative ;

- Pierre BABALOLA, Ingénieur des Travaux Statistiques, Directeur des Statistiques Générales à l'INSE, représentant du Ministre Délégué auprès du Président de la République Chargé du Plan et de la Statistique ;

- Gilbert AKIAKOU, Administrateur, Directeur des Marchés Publics et du Matériel et Jean LABITE, Administrateur des Services Financiers, Directeur des Etudes et de la Planification, représentants du Ministre des Finances et de l'Economie ;

- Joachim AKELI, Administrateur du Travail, Chef du Service Etudes, Synthèse et Documentation de la DEP/MTAS, représentant du Ministre du Travail et des Affaires Sociales ;

- Nicolas OMBUERS, Administrateur du Tourisme, Directeur de l'Artisanat, représentant du Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme ;

- Mounirou SOUMILA et Faustin B. OGAI, représentants du CDR de l'Office National du Bois (ONAB) ;

Jacques GIACEDJA, Georges LOHOUNNE et Toussaint AÏSI, représentants du Syndicat de l'Office National du Bois ;

- Christophe FALDOHAI, Commandant des FAP, Chef du Service des Etudes et de la Planification de la DEP/MDFAF représentant du Ministre de la Défense et des Forces Armées Populaires ;

- Pauline NOUEBOHOUL, Administrateur Civil, Chef du Service Programmation et Contrôle de la DEP, représentant du Ministre Délégué auprès du Président de la République, Chargé de l'Intérieur, de la Sécurité Publique et de l'Administration Territoriale ;

- Touré SAMOUYI, Ingénieur architecte, Directeur de l'Urbanisme et de l'Habitat, représentant du Ministre de l'Équipement et des Transports .

Article 2.- Le Camarade Pascal PATINVOH est nommé Président du Conseil d'Administration de l'Office National du Bois (ONAB).

Article 3.- Sauf indications expresses et contraires des organismes mandants les remplaçants des administrateurs sus-désignés dans leurs fonctions antérieures les remplacent automatiquement au sein du présent Conseil. Un acte subséquent sera pris pour régularisation.

Article 4.- Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 23 Novembre 1985

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National,

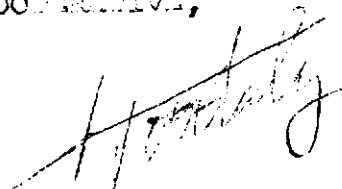
Mathieu KEREKOU.-

.../...

LE MINISTRE DE LA JUSTICE, CHARGE
DE L'INSPECTION DES ENTREPRISES
PUBLIQUES ET SEMI-PUBLIQUES,

pour

LE MINISTRE DU DEVELOPPEMENT
RURAL ET DE L'ACTION
COOPERATIVE,



Didier DASSI.-

Ali MOUDOU.-

Ministre intérimaire

Ampliations : PR 6 SA/CC/PRPB 4 CP/AGR 4 CPC 5 PFC 2 SGEN 4
MFE 4 AUTRES MINISTRES 14 SED 2 DPE-DLC-INDAS 3 IGE ET SES
SECTIONS 3 CCIB 2 DCCP-SCOMB-ONEPI 3 BCF 2 UNB-FASJER-BI 8
CEIP 6 INTERCOM 14 JORPB 1.-